



TABLE RONDE JEUNESSE

Compte-rendu de la rencontre du 26 avril 2010 en mairie

Présents : Jean-François Baud (Maire), Pascal Ducloux (Président basket club), M. Moenne Loccoz et Johanna Levy (Chef d'agence et responsable de la politique de la ville à Haute-Savoie Habitat), Khalid Moujahid (Chef de projet EPDA de prévention Thonon), Nicolas Farconnet et Charles Laidevant (directeur et président MJC), Jean-Luc Massé (Principal du Collège du Bas-Chablais), Jean-François Bernard (président ESD), Georges Berly (Conseiller municipal délégué aux finances), Patrick Chaubiron (Directeur de l'Ecole élémentaire), Christian Burnet (Directeur du Collège Saint François), Eloïse Duret (Chargée de mission au CLLAJ), Laurent Quetstroey (Conseiller municipal délégué aux sports), Candice Jargeais (Animatrice du PIJ), Angèle Chollet (Adjointe à la petite Enfance), Valérie Cuby (Adjointe à la Vie scolaire) et Claire Chuinard (Adjointe à la Jeunesse et la Culture).

Excusés : Le Pôle social et la Mission locale et JF Séchaud (adjoint aux sports)

Absents : La Gendarmerie.

Début de la réunion à 18h.

Pour rendre compte de cette rencontre je vais tenter de remettre ensemble les interventions ayant trait aux mêmes problématiques.

Les difficultés

D'une manière générale les difficultés que nous rencontrons tous sont les mêmes que celles rencontrées par des communes de taille et profil similaires.

Citons-en quelques unes :

- Collège du Bas-Chablais : en préambule M. Massé fait remarquer que le collège est relativement paisible. Il note toutefois une augmentation des insultes entre élèves et en direction des adultes. Un courrier a été adressé à toutes les familles avec les bulletins du 2^{ème} trimestre, rappelant les missions de l'école, les bases élémentaires du comportement citoyen et les règles du « bien vivre ensemble » ; A cela il faut ajouter que les lieux de rencontre sont bien identifiés : le stade, le tennis, la maison de l'enfance et l'EAC.
Mr Massé a également demandé à la gendarmerie d'effectuer quelques rondes à la sortie des classes, à la veille des vacances. Les enseignants en EPS signalent des conditions de travail paisible depuis 2 ans.
- Collège Saint François : avec un peu plus de 200 élèves M. Burnet estime la situation sous contrôle. Les problèmes d'incivilités dans les bus de transport

scolaire semble réglés. Une surveillante habitant Bons emprunte ce bus ce qui contribue à l'amélioration.

- A l'école primaire publique, M. Chaubiron constate des dégradations dans l'école, des vols, des incivilités chemin Voinier et globalement une détérioration des relations entre enfants et avec les adultes. En réponse à ces soucis le projet d'école porte sur la citoyenneté. Un règlement strict contribue au respect des règles de vie. Mr Chaubiron ne note aucune différence de comportement en lien avec une catégorie sociale.
- Au basket, après avoir du faire sortir quelques trublions, le club de basket n'a pas de problème majeur. Les règles de vie du club sont très axées sur le comportement citoyen au sein du club avec obligation d'un comportement correct (amendes payées par les élèves) et d'une participation active à la vie du club. M. Ducloux note également que depuis que des caméras de surveillance ont été installées, il n'y a plus eu d'intrusion indésirable.
- Au foot bien que désireux de travailler dans le même esprit, les problèmes de discipline sont un peu plus nombreux. Les plus grands ont de la peine à s'investir dans la vie du club ; Les codes véhiculés par la télévision contribuent sans doute à donner une vision erronée à certains jeunes qui perdent de vue le plaisir de jouer avec d'autres au profit de « la gagne à tout prix ».
les parents des enfants d'origine étrangère sont moins intégrés dans le club. Quelques raisons possibles sont évoquées à ce sujet : une certaine retenue de la part des familles ; l'idée qu'à partir de 11-13 ans l'enfant peut se débrouiller sans eux ; la langue est peut-être un barrage pour certains.
Il est rappelé que tous les jeunes sont les bienvenus à partir du moment où ils respectent les règles de vie du club.
- L'office HLM : la zone concernée est les Bolliets, les Lilas et les Marjottes. Il n'existe pas de gros problèmes de vandalisme mais certains jeunes (des fois un peu moins jeunes) désœuvrés, qui squattent les parties communes engendrant des problèmes de sécurité. La communication avec eux est difficile et entraîne une méconnaissance réciproque. Les enfants sont beaucoup dehors avec une surveillance parentale très limitée.

Un tour d'horizon sur la jeunesse de notre territoire nous permet un certain nombre de constats :

- Le CLLAJ, récemment installé à Douvaine nous rappelle que les problématiques de logement pour les jeunes sont particulièrement aiguës dans le Chablais. Les jeunes en quête de logement se dirigent sur Thonon, moins cher, et qui reste un pôle d'attraction.
- Le PIJ voit sa fréquentation augmenter régulièrement, surtout cette dernière année avec les difficultés économiques plus importantes.
C. Jargeais note que les relations avec la jeunesse au PIJ sont sans problème.

- Des actions de préventions thématiques sont menées au collège du Bas-Chablais : sur la consommation d'alcool en 2009 et, prévue en 2010, sur le cannabis.
- Beaucoup de jeunes ont des activités périscolaires et même si certains « traînent » en ville il y a assez peu d'oisiveté.
- Des problèmes de « communautés » existent mais pas forcément ceux auxquels on penserait en premier. Par exemple il y a eu par le passé au collège des difficultés avec des skateurs ou des rivalités « Bons contre Douvaine ».

M. Chaubiron ne pense pas que les cours de turc à l'école soient de nature à favoriser un repli identitaire.

La Mairie s'est vue récemment mis en cause sur Facebook et les graves incidents du 13 juillet dernier nous font nous questionner sur le positionnement de personnes, sans doute peu nombreuses, mais qui véhiculent un message inexact.
- La MJC fait un petit historique de son activité Jeunesse. Outre les activités régulières que chacun connaît, la MJC anime sur Bons et Douvaine un Secteur Jeunes prenant en charge les 8-16ans. Sa réflexion actuelle s'oriente sur une prise en charge des 16-18ans, un travail sur des projets et un renforcement du partenariat avec les familles. Une partie des jeunes ne vont dans aucune des possibilités offertes à ce jour. La barrière administrative est sans doute parfois un des freins à la participation.

Le regard de Kahlid Moujahid, chef de projet à l'EPDA de Thonon.

M. Moujahid rappelle qu'il n'est pas de Douvaine, ne connaît pas précisément les publics qui sont les nôtres, et que l'on ne peut pas comparer Douvaine à Thonon.

Toutefois son expérience lui permet de nous assurer que :

- tout le monde est confronté à ce genre de difficultés,
- de 3 à 28 ans les problématiques ne sont pas les mêmes, les attentes et les besoins sont différents et donc les réponses à apporter le sont également.
- Le tissu autour de la jeunesse est riche à Douvaine.
- Nous devons faire la part des choses entre ce qui relève de l'adolescence (besoin de se regrouper, d'expérimenter, de braver l'interdit) et les vraies problématiques sociales qui sont plus rares et relèvent également de la justice, des travailleurs sociaux, de la police et des structures d'éducation et de prévention spécialisées.
- L'attribution de locaux dédiés à certains groupes n'est pas forcément une bonne solution. Cela entraîne le plus souvent une appropriation par quelques uns qui excluent les autres.
- Il note que nous manquons sans doute d'outils pour les 15/18 ans dans nos dispositifs actuels d'animation socioculturelle. Apporter un « accompagnement spécifique » pour cette catégorie d'âge est un élément de réponse afin de

réduire le risque de « basculement ». Faire appel à des compétences socio-culturelles, c'est aussi organiser un travail sur les comportements et les attitudes en y associant les éducateurs (sportifs notamment) qui ont, de longue date, tissé des liens avec ces jeunes.

- Douvaine est entre le village et la ville, en mutation aussi bien au niveau des besoins que des moyens.
- La politique jeunesse est un enjeu qui s'inscrit dans le temps : nous récoltons encore aujourd'hui ce qui a été semé hier avec les liens tissés par le passé. Nous préparons l'avenir de notre collectivité en continuant à nous intéresser au devenir des jeunes sur notre territoire.
- L'EPDA de Thonon ne pourra pas déplacer de personnel sur notre territoire, en revanche certains jeunes identifiés par nous pourraient bénéficier des dispositifs de « chantiers éducatifs ». Lui même est prêt à poursuivre son rôle d'observateur et de conseil, ce dont nous le remercions vivement.

La conclusion de cette rencontre sera faite par M. Massé qui souhaite faire vivre de manière encore plus efficace le réseau existant, largement représenté ce jour et nous propose de partager un peu plus nos soucis quand nous en avons afin de pouvoir activer le « réseau jeunesse » douvainois.

Chacun repartira donc avec sa liste de coordonnées et le souhait de refaire le point à l'automne autour de cette même table.

Il nous reste, M. le Maire et moi même, à vous remercier tous pour votre participation à cette rencontre, et aussi et surtout, pour votre engagement au quotidien auprès des jeunes de notre territoire pour les aider à devenir des adultes épanouis et des citoyens responsables.

Fin de la réunion à 19h45

Claire Chuinard avec l'aide de Laurent Quetstroey